L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 30 JUILLET 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 30 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et Encouragement, rue Royale—Un terrain cité dans le Septième District, avec bâtisses et améliorations, compris entre les rues Bordenave, Bourbon, Dryades et Upperline. Aussi, un carré de terre avec améliorations dans le Septième District, borné par les rues Hampson, Seconde, Clinton et Hilary.

Par B. Cocoste, à la Bourse des Négociants et des Encouragement, rue Royale—La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Bourgogne.

Par Speer & Escoffier, rue Bienvenue, entre Burgundy et Dauphine—Le mobilier, meubles de Kentucky, 5 chambres à coucher, 2 lits de hasards, un lot de rotins, meubles de cuisine, etc., etc.

Projet de réorganisation du département de l'Incendie.

Ce projet, d'après ce que nous voyons, étant devenu une chose fort sérieuse, nous tenons à mettre nos lecteurs au courant de la question. Elle est grave et pour la faire comprendre, nous rappellerons quelque faits relatifs à l'organisation actuelle, c'est-à-dire relatifs à l'organisation qui est encore en vigueur.

Cette organisation remonte à vingt-six années. Avant 1855, le département des pompes était salarié, c'est-à-dire à peu de chose près ce que les promoteurs du plan nouveau délibéraient qu'il fût encore aujourd'hui. Mais on trouvait qu'il était trop coûteux. En effet, les demandes de subsides étaient incessantes. Tous les mardis, jours des séances régulières du Conseil des Aldermen et des Assistants-Aldermen, on était sûr de voir figurer dans le procès-verbal des délibérations plusieurs items relatifs au département de l'incendie. Ce département, dans ces nombreuses ramifications, avait toujours besoin d'argent sur un point ou sur un autre. Pompes, machines, trucks, tuyaux, échelles, chevaux, harnais, réparations, combustibles, tout cela formait une rotation de sollicitations hebdomadaires, généralement fort onéreuses.

Il était difficile d'échapper à ces chaînes, d'autant plus difficile que les Conseils étaient hors d'état d'apprécier au juste les besoins de chaque compagnie. Ils voulaient donc de confiance, tout en faisant subir aux crédits demandés toutes les réductions possibles. Mais ces réductions ne suffisant pas pour maintenir le département dans des bornes en rapport avec les ressources pécuniaires de la ville, émut toutes les dépenses, d'ailleurs, étaient mesurées comme aujourd'hui, par un budget fixe et limité, force fut d'imaginer un autre système pour protéger la ville contre le feu.

C'est alors que fut mis en avant le plan d'une association qui devait se charger de ses bois moyennant une somme annuelle déterminée d'avance et qui en assumerait ce devait être dépensé.

L'ancienne compagnie de pompiers n'atteignait pas cette limite qui semblait leur graver les subsides auxquels, dans leur opinion, elles avaient justement droit. Mais la nécessité d'opérer des économies l'emporta sur leur opposition, et le plan, qui n'était autre chose que celui qui forme le fond du département actuel, fut voté dans les deux Conseils à la presque unanimité. La majorité des compagnies de pompiers ne voulant pas s'y soumettre, manifestèrent leur désapprobation en conduisant leurs pompes devant l'Hôtel de ville où elles se laissèrent à la garde de la municipalité. D'autres pompes furent menées rue des Champs-Elysées, devant l'Hôtel de la monnaie où elles furent abandonnées à la garde du peuple.

On éprouva une grande frayeur dans la ville. On craignait qu'il ne se déclarât quelque part une de ces conflagrations qui, au défaut de toute résistance, détruisent des quartiers tuyaux après les autres, et séjournent en cendres des cités tout entières.

Cela était à craindre en effet. Mais rien de cela n'eut lieu ; aucun incendie ne se déclara, et le maire Lorie et les deux Conseils, avec une fermeté qui fut beaucoup admirée à l'époque, tinrent bon et triomphèrent d'une mauvaise humeur qui, disons-le, à l'éloge de ces mêmes pompiers, fut très passagère, car elle ne dura pas plus de trois jours. Le quatrième jour, un citoyen habile, entreprenant, et honnête homme, dont nous regrettons d'avoir oublié le nom, accepta pour les pompiers, les conditions offertes par les Conseils, et les pompes, reconduites dans leurs casses respectives, n'ont cessé depuis de remplir l'admirable service auquel aujourd'hui chacun est obligé de rendre hommage.

En effet, depuis 1855, le feu a détruit dans les Etats-Unis des propriétés innombrables ; il a détruit, non-seulement des quartiers, mais encore des villes entières, comme nous le disons plus haut ; il a détruit non pas des millions mais des milliards de piastres en bâtisses, en marchandises, en toute espèce de valeurs et sur terre et sur rivières, et pendant tout ce temps, pendant vingt-six années, la Nlle-Orléans a échappé à tous ces grands désastres, bien que l'eau fasse défaut dans les districts qui sont le plus exposés au feu par l'inflammabilité des matériaux employés dans la construction des bâtisses. Le plus grande destruction qui ait eu lieu est celle d'un tiot dans une partie reculée du troisième district où il y avait impossibilité de se procurer de l'eau. Mais les résidences de cet tiot avaient peu de valeur et la perte ne causa qu'un faible tort à nos compagnies d'assurance.

Quant aux incendies qui ont éclaté dans les parties populeuses de la ville où il est comparativement facile de fournir aux pompes l'eau dont elles ont besoin pour opérer avec efficacité et promptitude, ils ont pu être fréquents, mais ils n'ont jamais produit une de ces conflagrations terribles qui ont exterminé tant de biens en d'autres lieux.

Ainsi rien d'essentiel ne peut être reproché au service des pompes tel qu'il est maintenant organisé. On n'a jusqu'à imputé à la négligence ou à la lenteur d'une compagnie les progrès du feu dans quelque quartier que ce fût. On a toujours vu les pompiers prêts à répondre à la première alarme et à courir où le danger les appelait, sans y être poussés par le stimulant du rétablissement, ni même par le stimulant de la notoriété publique, car pour un pompier qui se comporte bien et qu'on cite, il y en a cent autres qui se comportent aussi bien et qu'on ne cite pas. Le fait est, qu'il faudrait les citer tous si l'on voulait rendre une justice exacte.

Il y a 26 ans, ce service fut organisé au prix d'environ 170,000. Le prix s'est élevé graduellement jusqu'à $140,000 et il est aujourd'hui ; mais la ville a doublé et de ces $140,000 la ville ne paye guère que $100,000, son chiffre de bonne volonté étant fixée d'argent. Les compagnies de pompiers n'en portent pas moins fidèles et dévouées. Elles pourvoient à chaque incendie nouveau qu'on peut chaînement compter sur leur activité et leur zèle.

Eh bien, c'est ce service qu'on veut remplacer aujourd'hui. On ne lui reproche rien, mais on le trouve trop coûteux ; on trouve aussi que le corps des pompiers est trop nombreux et que par un schéma il peut dans un temps d'élection, suivant l'opinion du membre du Conseil qui n'est fait le promoteur de plan nouveau, exercer une influence politique dangereuse. Ce membre et plusieurs de ses collègues soutiennent qu'on peut assurer à la ville le même service à meilleur marché.

Plusieurs compagnies d'assurance partagent les mêmes vues. Nombre de gens ne veulent plus de volontaires dans l'organisation du corps des pompiers. Ils demandent un système de service salarié, tel qu'il a été adopté et mis en pratique dans toutes les villes du Nord et du Nord-Ouest. Ils demandent un service organisé à la façon militaire et qui impose aux hommes non une mission odieuse, mais des devoirs obligatoires, se bornant exclusivement aux soins et aux efforts qu'on aurait le droit d'attendre d'une organisation salariée et régulièrement payée. Ils soutiennent que cela vendrait mieux, et qu'on ne courrait aucune mauvaise chance d'en faire l'essai, puisque le système fonctionne avec succès dans les grandes villes de la république. Rien n'est décidé encore. La question en est là. Nous rendrons compte de ses progrès à mesure qu'elle se développera jusqu'au résultat final.

Le tour de force est accompli.

L'opération dont nous avions parlé pour le rétablissement de la voie ferrée de la Nlle Orléans à Caire, distance 600 milles et moins en comptant les petites lignes latérales pour le mouvement des trains à l'entrée des gares, a été accomplie dans l'espace de temps qui avait été calculé d'avance. Nous devons faire observer toutefois que les deux rails n'ont pas changé de place. Un seul rapproché de 3 pouces 1/2 de l'autre suffisait pour atteindre le but.

L'œuvre n'en est pas moins étonnante, car si la compagnie eût en à ramper les deux rails, elle y fut parvenue tout aussi bien en employant le double de monde. Elle a employé 2500 hommes pour exécuter ce travail ; si elle eût en à le faire en entier, elle en eût occupé 5000, que certainement elle eût trouvés. Voilà toute la différence. Enlever et replacer une ligne de fer sur une distance de 600 milles, ou 200 lieues ou 800 kilomètres, dans un délai de 8 heures, ce n'est pas là une besogne ordinaire et le monde s'en étonnera, car un tour de force pareil doit avoir un retentissement lointain.

Le travail avait été divisé par sections de huit milles, chaque section ayant son nombre de travailleurs, son inspecteur et ses surveillants. Comme beaucoup d'entre elles avaient commencé leur tâche la veille, quelques unes l'avaient achevée à minuit, à 2 heures, à 4, à 6. La section de la Nlle-Orléans à McComb City, était finie à 8 heures et demie du matin. Il en a été ainsi pour nombre de sections, ce qui fait que la tâche a été finie bien partout bien avant midi et pour la somme de $200,000.

Une dépêche de Water Valley, à la date du 29 juillet, reçue ici hier et qui nous a été communiquée, portait : "Le changement est fait et les trains sont partis à 3 heures de Paprie-midi, pour le Nord et pour le Sud d'Iet, de Jackson, Tennessee, et de McComb City.

Signé, J. C. CLARKE.

Ceux qui lirent ces lignes en Europe disent : les Américains n'ont plus besoin de nos ouvriers puisqu'ils en trouvent des milliers à la fois pour travailler seulement à une entreprise de quelques heures. Voilà ce qu'a fait pour eux l'émigration de l'ancien monde dans le nouveau. Bientôt le premier, si cette émigration dure, sera réduit à une pénurie de main d'œuvre parfaitement comparable à celle du second quand il commença son œuvre colonisatrice. Cette œuvre est accomplie et les rôles sont aujourd'hui intervertis. Garde à nous !

Reçu 50 cotons Pantoufles, Etoile Rouge.

Restauration.

En 1877 une charte fut obtenue de la Législature pour la reconstruction du chemin de fer du Lac Borgne, sous le titre de "Compagnie du chemin de fer du Mississippi, de la Terre-aux-Bœufs et du Lac." Les incorporateurs sont MM. P. Maspero, E. H. Lombard, E. Dabeval, L. M. T. McCung, Louis Lopez, Hampden Story et Joseph Lombard.

Le capital social était de $100,000, divisé en actions de $100 chacune, et la charte donnait aux incorporateurs le pouvoir de lever de l'argent, d'émettre des bons et de couper du bois sur les terres de l'Etat le long de la voie. Ces mêmes ont eu une réunion et ont nommé M. Maspero président et M. Joseph Lombard secrétaire.

Plusieurs comités ont été nommés, savoir : comité d'organisation, comité exécutif, comité de construction, comité de souscription. Il a été annoncé dans cette réunion que les planteurs sur la ligne du chemin qu'il s'agit de reconstruire avaient déjà souscrit au projet pour $10,000. Assurés que la compagnie sera assurée d'avoir à $50,000, un bureau de directeurs sera formé et l'œuvre de restauration commencera sans délai.

Pantoufles à barrettes, nouveaux genres, Etoile Rouge.

Collège de Spring Hill.—Nos jeunes Louisiane se distinguent dans leurs études classiques. C'est au collège de Spring Hill, près Mobile, que, généralement, ils vont acquérir cette instruction variée et solide qui les rend propres à embrasser avec succès les carrières qui exigent de vastes connaissances et un esprit cultivé. Parmi les élèves de cette florissante institution qui cet obtenu, il y a quelque temps, la distinction de A. B. nous avons remarqué le nom de M. P. E. Archinard, fils de notre ami, M. Alfred Archinard, tenseur de livres de la compagnie d'assurances des Marchands. Ce jeune homme, au sortir du collège, est parti à l'école de médecine dont il est un des étudiants les plus distingués.

Le Collège de Musique de Cincinnati.—Ce Collège vient de publier son catalogue annuel pour l'année académique de 1880 81. En outre de beaucoup d'indications intéressantes sur le collège, les professeurs, les méthodes d'enseignement, etc.... ce catalogue contient les programmes de seize examens, ainsi qu'on les appelle. Ce sont des concerts véritables où des centaines d'élèves se font entendre devant la Faculté ou le public, et les progrès de ces élèves sont merveilleux. La réouverture du Collège Musical de Cincinnati aura lieu le 20 septembre, et pour plus amples informations, on peut s'adresser à George Ward Nichols, Président, Cincinnati, Ohio.

Nous lisons dans un journal de New-York qu'il y a une grande ventilation dans la façon dont on élève les enfants. "Tout paraît-être au sérieux, de nos jours, et nous semblent comprendre que l'enfant ne peut prétter s'il est dérangé dans des vêtements trop lourds ou trop étroits. Nous remarquons aussi avec plaisir que le " *sporting Jack shoe* " a fait place au dangereux soulier à talon ; les enfants n'en marcheront que mieux et les parents n'auront plus à craindre ces chutes malheureuses, où l'enfant s'abîmait parfois le pied pour le restant de ses jours. Nous approuvons fortement l'usage des cette chaussure et ne manquerons trop recommander aux parents de s'en servir de préférence à toute autre chaussure."

Pantoufles à barrettes, nouveaux genres, Etoile Rouge.

La culture de la vigne en Louisiane.

Le Dr Dietz, qui habite la Chênière Caminada, s'est livré à la culture de la vigne, et ses succès ont dépassé son espérance. Nous apprenons que ses vignes sont couvertes de soixante mille grappes de la plus belle venue, et de dimension supérieure aux grappes des vignes françaises. Le Dr Dietz compte faire sensée de vin pour sa consommation de l'année. Nous avons vu quelques grappes que le Docteur avait envoyées à un de ses amis. Les raisins sont petits, mais délicieux.

Cet essai réussi doit naturellement tenter quelques-uns des habitants de la Chênière Caminada qui paraît propice à la culture de la vigne. Il y aurait profit pour eux. Sur le marché de la Nouvelle-Orléans leurs grappes feraient concurrence à celles qui nous viennent de la Californie.

Il est donc enfin démontré que certaines parties du sol de la Louisiane sont propices à une culture en grand de la vigne qui, jusqu'ici n'avait été considérée que comme un arbuste d'ornement.

Au Dr Dietz l'honneur d'avoir tenté avec succès cette culture qui peut ajouter à la fortune de la Louisiane.

Du reste, on sait déjà que la vigne vient admirablement dans les plaines, et surtout dans celles de St-Tammany.

Fête de St. Ignace.—Demain, dimanche, 31 juillet, fête de St. Ignace de Loyola, il y aura grand'messe solennelle à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Sarcone.

La cérémonie sera, comme d'habitude, des plus imposantes.

Le panégyrique sera prêché par le Rév. Père O'Connor.

Le 14 Juillet et la légitimité.

La Gazette de France, organe des légitimistes, appelle la fête du 14 juillet la fête de l'assassinat. Après après avoir cité quelques passages de livres historiques écrits par des auteurs ennemis de la révolution, elle ajoute : "C'est insulter l'armée, c'est insulter la France que d'appeler la fête du 14 juillet une fête nationale et militaire. C'est une fête républicaine."

A cette appréciation de l'organe du parti vaincu dans ce jour mémorable, le peuple français et les Français dissémindé sur toutes les parties du monde répondent en seclamant l'anniversaire de la chute de cette hideuse bastille, dernier boulevard de l'absolutisme abattu ; fête nationale en effet, pour tous ceux qui détestent l'arbitraire et la servitude, fête républicaine aussi, car elle inaugura l'ère nouvelle qui devait nécessairement aboutir à la république.

Grande variété de Pantoufles à l'Etoile Rouge.

LA FÊTE DU 14 JUILLET A PARIS.

Nous avons reçu nos journaux de Paris du 16 juillet ; ils ne contiennent que des récits incomplets de la fête du 14 juillet. Un d'eux est plus expansif, et c'est son récit que nous donnons ci-dessous. Nous le compléterons par quelques lignes du Journal des Débats qui rendent compte de la fête du jour.

Paris, 14 juillet.

La Fête Nationale en France.

N'attendez pas de moi un compte rendu détaillé des mille et une fêtes qui se sont partagé, aujourd'hui, la curiosité enthousiaste de la population parisienne, renforcée de contingents provinciaux dont l'affluence ne saurait être évaluée à moins de deux cent mille personnes. Chaque arrondissement, chaque quartier, chaque rue, a tenu à être le centre de quelque réjouissance spéciale ou de quelque manifestation joyeuse ou touchante ; aussi la seule énumération de toutes ces festivités particulières, dont l'ensemble donne à notre fête nationale un caractère si original et d'une ampleur inédite et touchante, excéderait-elle de beaucoup la place que vous me réservez à l'attention que vos lecteurs veulent bien m'accorder.

La première réflexion que l'aspect de nos rues inspire à tout esprit que le parti-pris n'aveugle pas, c'est la différence profonde qui sépare ce concours de toutes les activités, de toutes les bonnes volontés d'une population entière, de l'appareil officiel des fêtes de l'empire auxquelles le public assistait en spectateur désintéressé sans y prendre la moindre part.

Ici, l'intervention du gouvernement ne se fait sentir nulle part. Il s'est borné à décorer la place de la Bastille, la place de la Concorde et les Champs-Elysées, à pavoiser les édifices publics ; les municipalités des divers arrondissements ont, bien plus encore, l'initiative individuelle ont fait le reste, c'est-à-dire ont transformé la capitale tout entière en une vaste et splendide salle de fête.

Mais trêve de considérations générales et vite aux faits ;

La veille.

Hier soir, à peine le canon des Invalides avait-il fait entendre ses salves joyeuses, que dans la plupart des arrondissements des retraites aux flambeaux se mettaient en marche. Les tambours battaient ou ne sait d'où pour la circonstance, se sont vengés de la proscription dont le ministère de la guerre les a frappés et se sont livrés, jusqu'à en crever, à une véritable orgie de roulements.

Les sociétés musicales, qui constituent tant de nos braves ouvriers aux influences pernicieuses de l'estaminet, profitaient des rares instants de répit que s'accordaient les infatigables tapins pour faire entendre des airs patriotiques et surtout la *Marseillaise* que le public réclamait sans cesse où qu'il accompagnait avec plus de conviction que de mesure et d'oreille ; enfin des sonneurs de trompes, qui à cheval, qui en chars-à-bancs, faisaient entendre de si de là leurs retentissantes fanfares, qui sont la joie du beau monde parisien.

Paris dorme dans les rues et sur les boulevards, mais pas tout un ordre parfait auquel la police n'a coopéré que par son abstention, et une cordialité, une gaieté communicative et de bon aloi qui donnaient à cette agglomération de curieux le caractère d'une fête de famille.

Quelques pétards, pétés en nombre modéré. Du reste, je le répète, le public faisait sa police lui-même et les mécénants galopins se le sont tenu pour dit.

Pendant ce temps, le tout Paris de la politique, de la diplomatie, des arts, de la science, des affaires, se pressait dans les salons de l'Elysée, où une réception ouverte avait lieu à la suite d'un grand dîner offert aux ministres, aux généraux de l'armée de Paris, au premier ministre du bey de Tunis et aux principaux personnages de la suite.

En somme, cette splendide et digne préface de la grande fête d'aujourd'hui.

La revue.

Le bon Dieu est décidément gagné aux doctrines subversives. Un dépit des nouvelles et des cranions qui lui sont adressées depuis plusieurs semaines par ceux qui se vantent d'être en mauvais avec lui, il a fait faire son plus brillant soleil.

Dès six heures, réveillé par le canon des Invalides, le Parisien rompt avec ses habitudes de paresse et descend dans la rue. Partout règne une activité fiévreuse, les ménagères s'empressent de planter drapeaux, guirlandes et lanternes, et de surpasser en splendeur ou en originalité à décoration arborée la veille par le voisin.

Les régiments se mettent en marche afin d'arriver au bois de Boulogne avant que le chaud soit dans son plein. Ils sont précédés, flanqués et suivis par des groupes joyeux qui scandent la *Marseillaise*, que les colonels ont le bon goût de faire jouer aussi souvent qu'on la réclame. Aussi quelles ovations : Vive la République ! vive l'armée ! vive le général !

De dix heures à midi, cohésion et bonne compost dans le bois de Boulogne et se livrent côte à côte à des découpures sauvages dans lequel le plus franche

sociabilité tient lieu de ce que le moins pourrait laisser à désirer.

A midi, les tribunes sont déjà remplies jusqu'aux faîtes par une foule de spectateurs et d'élégantes spectatrices, qui sont restés pendant plusieurs heures exposés aux rayons d'un soleil tropicale qui ne s'en estiment pas moins fort privilégiés, car pour quinze mille places dont on nouvait disposer, plus de soixante-dix mille demandes ont été adressées à la préfecture. La solennité militaire ne peut prétendre, naturellement la même attrait que celle qui réunissait l'an dernier, pour la distribution des drapeaux, les députations de tous les régiments de la France, mais elle n'en présente pas moins un aspect imposant et grandiose, toujours nouveau et toujours attachant.

A une heure et demie, toutes les troupes sont à leur poste.

En face des tribunes l'infanterie, dont les lignes mi-partie écarlate et mi-partie sombre tranchent fort heureusement sur le vert un peu cru de la prairie, est rangée en trois lignes de colonnes de parade, et s'appuie à droite sur une ligne de trois batteries d'artillerie et de deux parcs du train.

La cavalerie forme, en arrière, une ligne de 24 escadrons en trois colonnes par lesquelles on ne peut fixer les yeux sans être ébloui par l'éblouissement des couleurs et cuirasses, et sans être saisis de compassion pour les pauvres diables qui tuent d'ahan sous ces équipages carapaces.

Les officiers de l'armée active non employés, les officiers de réserve et de l'armée territoriale, les élèves de l'école polytechnique et de l'école de médecine militaire sont massés auprès du moulin de Longchamp.

A deux heures moins un quart, le général Farre, ministre de la guerre, accompagné d'un magnifique état-major, dans lequel on remarque les attachés militaires de toutes les puissances, arrive sur le champ de manœuvres ; il est reçu par le général Lecomte, gouverneur de Paris, sous les ordres duquel sont placées toutes les troupes présentes à la revue.

Presque aussitôt après, un coup de canon vient mettre en émoi le public féminin des tribunes ; cette détonation suivie de vingt autres salue à son arrivée le président de la république.

M. Grévy, en habit noir et le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir ; fait son entrée dans la tribune officielle ; M. Léon Say et Gambetta, qui l'ont précédé de quelques instants, viennent le saluer et lui serrer cordialement les mains aux applaudissements du public des tribunes voisines. Le maréchal Canrobert, le plupart des ministres sont auprès du chef de l'Etat, ainsi que Mac-Mahon ; son fameux état-major, le prince Eliès, dont la présence est l'objet d'une curiosité nullement indiscrète.

Le président de la république prend place en premier rang de la tribune, ayant à sa droite le président du Sénat, et à gauche le président de la Chambre. Mme et Mlle Grévy occupent le second rang ainsi que la reine d'Espagne, les femmes des ministres et des grands dignitaires de l'Etat.

A deux heures précises, le général Farre prononce un petit galop de chasse le front des troupes et, après avoir salué le chef de l'Etat, il vient prendre position en face de la tribune officielle.

Le défilé commence immédiatement dans l'ordre suivant :

Le général Lecomte, gouverneur de Paris et son état-major.

L'école spéciale militaire.

La gendarmerie mobile.

La garde républicaine.

Les sapeurs-pompiers.

Le 25e bataillon de chasseurs.

Le 1er régiment de génie avec ses parcs.

La 10e division d'infanterie, commandée par le général Hans, et comprenant le 17e bataillon de chasseurs, les 81e, 76e, 46e et 89e régiments de ligne.

La 6e division, général Cornulier, 2e bataillon de chasseurs, 36e, 129e, 39e, 74e régiments de ligne.

La 8e division, général Jeaningros, 115e, 117e, 124e, 130e régiments de ligne.

L'artillerie, commandée par le général Grévy et comprenant les 11e, 13e, 12e et 22e régiments.

Le 19e escadron du train avec ses fourgons, ses forges, ses voitures d'ambulances.

Vient ensuite la cavalerie sous les ordres du général de Gondrecourt.

Elle comprend l'escadron de l'école de Saint-Cyr, la gendarmerie de la Seine, la gendarmerie mobile, la garde républicaine, les 7e et 11e chasseurs, les 8e et 9e dragons, les 3e et 8e cuirassiers.

La plupart de ces beaux régiments sont acclamés par le public qui, comme toujours, réserve ses bravos les plus chaleureux pour l'école de Saint-Cyr, les gendarmes, le génie, les chasseurs à pied, les pompiers et ces splendides batteries d'artillerie qui défilent au grand trot dans un ordre admirable et qui tient du prodige. Un évêque au passage des cuirassiers, les héroïques successeurs de Reichshoffen, et les braves redoublent ; enfin le général Jeaningros, qui lors de la capitulation de Metz refusa de livrer à l'ennemi, n'est à être à l'Allemagne, le dépasse de sa brigade, a reçu l'ovation que lui vaut, chaque fois qu'il se montre en public, son zèle de patriotisme et son vaillance indiscipline.

Conformément aux ordres formels donnés aux troupes, aucun cri n'est parti des rangs, les officiers saluant de l'épée et les drapeaux s'inclinant devant le président de la république. Les musiques défilent en tête de chaque régiment sans s'arrêter, sauf celle du 1er régiment de chaque division qui fait défiler la division entière.

Admirée après le défilé une nouvelle salve de 21 coups de canon se fait entendre. Le ministère de la guerre s'avance pour saluer le chef de l'Etat, et de tous les points du vaste hippodrome part une immense acclamation en l'honneur de la république et de son trinôme.

Cette belle solennité militaire n'a été troublée, en dépit de l'excessive chaleur, par aucun accident ; à peine trois ou quatre cas d'insolation qui ne présentent d'ailleurs aucune gravité.

Place de la Bastille.

La place de la Bastille a été par tionlièrement visitée, comme il convenait d'ailleurs, en jour anniversaire de la prise de la sinistre prison d'Etat. Rien ne fait la tête, pas même les manifestations qui pourraient en produire. C'était, en dehors des Champs-Elysées, des Tuileries et du bois de Boulogne, le seul lieu qui fût décoré officiellement. Et ce n'est pas sans peine, paraît-il, que M. Spuller a obtenu du gouvernement qu'il le fît. La décoration est, du reste, assez simple : une gigantesque bannière à glands d'or sur laquelle on lit : "Prise de la Bastille, 14 juillet," attachée aux pieds du génie de la Liberté, descend presque jusqu'au soubassement de la colonne ; huit mâts de huit candélabres à douze bras, garnis de faisceaux de drapeaux, entourent la colonne de Juillet, tandis que tout autour de la place sont plantés d'autres mâts plus élevés auxquels sont accrochés des verres de couleur flottant gaîtement. Les maisons de la place sont généralement bien pavoisées. La rue Saint Antoine s'est distinguée aussi ; outre les nombreux drapeaux, tentures et préparatifs d'illuminations qu'on voit partout, des bandes d'étoffes aux trois couleurs traversent de distance en distance. De la place, on aperçoit à la hauteur de la rue Saint Bernard, vers le milieu du faubourg Saint Antoine, un arc de triomphe de 7 à 8 mètres, dont les colonnes et le fronton, supporte un grand lustre, sont garnis de verres de couleur qu'un système d'engrenage met par la vapeur, fera tourner en bas.

Mais revenons à la place de la Bastille où, dans leur dernière réunion trimestrielle, les membres de la chambre syndicale des ouvriers peintres avaient décidé d'inviter à se rendre en cortège toutes les chambres syndicales ouvrières qui n'étaient composées d'adhérents à l'invitation. Elles avaient, en conséquence, convié les groupes d'ouvriers de leurs corporations respectives à se réunir dès le matin pour "aller rendre hommage aux citoyens qui ont combattu pour nos libertés," suivant le texte de la convocation des ouvriers peintres. Beaucoup d'entre eux ont dû à chacun de se munir de ses insignes. Divers cercles démocratiques et groupes de la ligne remarquable, avaient décoré de leur drapeau et défilé des corporations ouvrières.

A l'instigation du Cercle républicain des départements, il avait été convenu qu'on se rendrait d'abord en cortège Place de la Concorde pour déposer les couronnes les statues de Strasbourg et de Metz, afin d'exercer le souvenir des provinces perdues à la célébration de la fête nationale. Cet itinéraire a été suivi, et les diverses sociétés ont dignement accompli leur double et patriotique pèlerinage. Toutefois, toute d'entente officielle, elles ne l'ont fait qu'en deux fois. C'est à une heure qu'a paru place de la Bastille le premier cortège, composé d'un millier d'hommes, escortant une vingtaine de drapeaux et de bannières. En tête marchaient deux clairons sonnant le salut militaire, puis les délégués du cercle républicain d'Alsace Lorraine. Venaient ensuite le cercle du groupe de la Libre pensée du 19e arrondissement, puis les délégués des chambres syndicales des ouvriers peintres, des pavseurs de la Seine, des parquetseurs, des chauffeurs conducteurs mécaniciens, des couvreurs, plombiers-zinguerie, des ouvriers boulangers, des mouleiseurs en bâtiment, des vitriers en bâtiment, des compagnons du Devoir et Liberté, la Société des Enfants de la Côte-d'Or et de la Haute-Vienne, etc. ; plus, deux sociétés orphéoniques. Parmi les bannières du cortège nous avons noté celle des Amis du Divorce, pour son opportunité, et celle des vitriers, verte, ornementée d'argent, pour son élégance et sa fraîcheur.

Les délégués ont fait lentement le tour de la colonne, tête découverte, en dépit de l'ardent soleil (il y avait en ce moment 32° à l'ombre), et ont crié : " Vive la république ! " et en entonnant tour à tour un couplet de la *Marseillaise* et un couplet du *Chant du Départ* Puis de discours. Il faisait vraiment par trop chaud ! Dix minutes plus tard, un autre cortège, moins considérable et composé de délégués d'autres corporations et sociétés, a fait, à son tour, la même cérémonie. Une heure plus tard arrivaient les membres du groupe fraternel républicain des défenseurs de la patrie, sous le commandement d'un ancien combattant décoré de juillet 1830, et qui portait à côté du drapeau. Ces vieux braves étaient précédés de l'excellente fanfare de Champigny qui a joué la *Marseillaise*.

Mlle Paule Minck avait annoncé sa venue avec un drapeau voilé de crêpe et portant " les partisanes des droits des femmes", pour venir protester contre une fête imaginée par les hommes. Il est à croire qu'elle n'a pu recruter un nombre suffisant de *partisanes*, car à quatre heures elle de cé geare n'avait été signalé, ce qui a dû désappointement des nombreux curieux disposés à se divertir un brin.

Le rendez-vous a été remis, dit-on, au mardi-gras.

Les insignes.

Les marchands d'insignes et bibelots "en souvenir de la fête" sont plus nombreux à la Bastille que partout ailleurs, et on n'est pas peu dire, car on entend à chaque pas des hommes, des femmes et des enfants crier et faire valoir leurs marchandises de circonstance et qui sont naturellement toutes nationales. Il y a : la fleur nationale, la pensée, la rose, la marguerite nationale, la médaille, la cocarde nationale, la cravate, la ceinture, l'ombrelle nationale, l'éventail national, l'épingle nationale, le bouton de manchettes national, la chaîne de montre nationale, la plume nationale, pour le chapeau, la coiquette nationale, le bonnet phrygien ....national, en papier, le béret national, la canne nationale à bâton, la crocelle nationale, la trompette nationale, dont le son est bien désagréable, le sucre d'orge national de trois couleurs, et enfin jusqu'à la boisson nationale ! Intrigué par cette annonce, j'ai voulu savoir en quoi cela consistait, une boisson pouvant être difficilement trioleur, me semblait-il. Le débitant m'a répondu : "Pardi ! la boisson nationale, c'est du coco."

Dans tout Paris, beaucoup d'hommes et presque toutes les femmes sont décorés de quelques insignes trioleurs ; les enfants le sont tous. Du côté de la Bastille, cette mode est plus généralement adoptée encore qu'ailleurs. Un jeune camelot de 14 à 15 ans insistait à côté de moi pour vendre à un bourgeois assis un carton d'une petite cocarde en plumes d'un sou. Le monsieur impatienté finit par lui dire : "Prenez le sou et laissez-moi tranquille." Le garçon, empochant les cinq centimes, mit de force au dos ses bibelots dans la main de l'autre, disant en même temps fier : "Je ne mendie pas ; je suis marchand."

Beaucoup de bables et de jeunes filles sont habillés en trioleurs ; j'ai rencontré cinq jeunes femmes qui défilaient ensemble, l'une en bleu, la deuxième en blanc, l'autre en rouge, avec ombrelles assorties. Voitures et omnibus sont pavoisés. Une victoria a cinq grands drapeaux, chacune du cocher trioleurs, harnachement de fleurs trioleurs au cheval, et occupée par quatre jeunes gens, ont chacun un parasol trioleur. Un commerçant, en vareuse bien coupée, cravate rouge, casquette, pantalon et guêtres blanches, excitait une douce hilarité.

Les rues.

Toutes les grandes voies comme les plus petites, les quais, les places, les quartiers excentriques comme le quartier commerçant du Sentier, sont pavoisés et ornés et sont illuminés. Il faut noter, parmi les décorations les plus remarquables du faubourg Saint-Martin, l'arche duquel un arc de feuillage s'élève au-dessus d'un buste de la République ; de la rue Saint-Denis, où il y a un mât de cocagne ; du faubourg Saint-Denis, dont les nombreux disparaissent sous les guirlandes et les draperies trioleures et qui est traversé au loin par des lignes de lanternes vénitiennes ; le square du Temple, l'avenue Tradaine, la petite rue de la Villeneuve, en face du Gymnase, pleine de mâts, de drapeaux et de bandelettes, la rue Lepic à Montmartre, etc., etc. Boulevard Beaumarchais, un candélabre qui a, érigé une espèce de tonnelle devant sa porte, a suspendu au milieu une grande lanterne avec ces mots : "Secours contre la soif." Les églises sont entourées de mâts à cordonnes et ornées de toutes pavoisées. Le collège des Jésuites de la rue de Madrid a arboré quantité de drapeaux. De même l'école des chœurs de la rue Monsieur. Qu'en va penser *l'Univers* ?

Les spectacles gratis.

Il va de soi qu'il y avait salle comble dans les six théâtres qui ont ouvert leurs portes. Il y avait cohue à l'Opéra, au Châtelet et à la Comédie-Française ; mais on pouvait entrer aux Folies-Dramatiques (j'y ai entendu le quintette de l'Eclaire des "Mousquetaires au couvent", que le public n'a guère applaudi), à Déjazet, où l'on étouffait littéralement, et même à la Porte Saint-Martin. Quant au concert populaire donné au Cirque d'hiver par M. Pasdeloup, il a raison le populaire aussi froid que pouvait le permettre la température. Le moitié plus de salle au moins est restée vide.

Un grand nombre de concerts qui, pour être moins bien exécutés, avaient du moins l'avantage de l'être à l'air, ont eu beaucoup plus de succès.

La fête de l'enfance, donnée à l'Hippodrome, a pleinement réussi, mais j'ai malheureusement passé l'âge d'admission, et je ne pourrais vous en parler que par ouï-dire.

En somme rien n'a manqué à cette belle solennité républicaine, pas même les divagations rabiques de la presse réactionnaire, qui augmenteraient encore la gaieté publique si l'on songeait à s'en apercevoir.

La fête du soir.

(Du *Journal des Débats*.)

Que dire maintenant de la fête parisienne, sinon qu'elle était splendide ? On n'a guère innové en matière de décorations et d'illuminations ; sauf dans quelques rues dont les habitants sont depuis longtemps à la campagne, les maisons étaient pavoisées sous les tentures, les oriflammes, les guirlandes de feuillage trop vite fanées par les rayons ardents du soleil, et, le soir venu, resplendissaient de lumière du rez-de-chaussée aux mansardes. Les cordons et les étoiles de gaz des édifices publics scintillaient la nuit, ébloui pour l'œil, mais d'un effet moins pittoresque que la vieille lanterne vénitienne et l'éternel verre de couleur. Comme on l'a déjà remarqué, la palme revient aux rues étroites et tortueuses, où la décoration, œuvre exclusive des particuliers qui ont pu donner un libre cours à leur imagination, l'emporte en variété et en profusion sur celle des boulevards et des larges avenues.

Le jardin des Tuileries et l'avenue des Champs-Elysées sont éclairés comme d'habitude par d'innombrables globes lumineux ; les lacs du bois de Boulogne, sillonnés de gondoles, étaient illuminés, et laissent de mille feux ; au loin on aperçoit la façade de Notre-Dame inondée de lumière électrique, tandis que, sur la rive gauche, le dôme du Panthéon, les tours de Saint-Sulpice, le palais du Sénat apparaissent tout flamboyant. A neuf heures, six feux d'artifice tirés d'après les ensembles des Raggieri et les Ruggeri, se sont tirés de la place Saint-Augustin, du bois de Boulogne, au rond-point de l'Etoile, à Montmartre, à l'Observatoire, au Point-du-Jour, sur la place de la Nation. Puis elle se dispersa dans les rues, sourit aux bals publics organisés dans chaque carrefour, s'attarda aux fêtes foraines, et ne se décide qu'à regret à rentrer chez elle en y rapportant les gares, lassée, sinon rassasiée, d'entasser au souvenir des plaisirs qu'elle vient de goûter, et pens